

# FRAIS D'HÉBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL

(Articles 231-4 et 231-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

pour une personne de **moins de 60 ans**

pour une personne de **plus de 60 ans**

## IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom .....

Prénom .....

Adresse du dernier domicile particulier avant placement autre que foyer logement et/ou  
résidence autonomie .....

Date de naissance   

Sexe     féminin     masculin

## ACCUEILLANT

Nom .....

Adresse complète .....

..... N° de téléphone .....

Adresse de messagerie .....

## ADMISSION

1<sup>re</sup> demande à compter du   

Renouvellement à compter du   

**Dossier d'aide au logement, obligatoire, déposé auprès de la CAF depuis le placement**

oui (joindre une copie du justificatif de la CAF)     demande en cours (joindre le justificatif)

**Titulaire d'une reconnaissance de handicap**

oui depuis quelle date ..... (joindre une copie)     non

## PIÈCES JUSTIFICATIVES CONCERNANT LE DEMANDEUR À JOINDRE AU DOSSIER

- dossier d'aide sociale **rempli et signé**
- FORMULAIRE N° 2 LES CONSÉQUENCES DE L'ADMISSION À L'AIDE SOCIALE complété et signé**
- copie intégrale du livret de famille  
(ou d'un extrait de naissance avec mentions marginales pour les célibataires)
- copie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport de la Communauté Européenne ou de la carte de résidence ou du titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère
- copies de toutes les ressources mensuelles
- copie **recto/verso** du dernier avis d'imposition
- copie des relevés des **3 derniers mois** de tous les comptes bancaires ou postaux (comptes courants, livrets, LDD, ...)
- copies des contrats d'assurance-vie
- copie de la demande d'allocation logement ou de versement de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) ou de l'Allocation à Caractère Social (ALS)
- copies des justificatifs de tous les biens immobiliers (relevé(s) de propriété(s) à demander à la mairie du / des bien(s), taxe foncière recto / verso, ...) pour les propriétaires et usufruitiers
- copies des actes notariés (ventes, donations) concernant le demandeur
- copie du jugement de tutelle

**Le présent formulaire complète le dossier d'aide sociale qui doit être retourné, accompagné des pièces justificatives à l'adresse mail: [instructionaidesociale@moselle.fr](mailto:instructionaidesociale@moselle.fr) ou par voie postale à l'adresse ci-dessous.**



Département de la Moselle

**Solidarité • Politique de l'Autonomie**

Hôtel du Département • 1, rue du Pont Moreau • CS 11096 • 57036 Metz Cedex 1

Accueil: 03 87 56 30 30 • [www.moselle.fr](http://www.moselle.fr)